

FINANCES ET AFFAIRES JURIDIQUES

CONVENTIONS AVEC L'OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL.

Rapporteur : Monsieur Thierry WALLYN, Vice-Président

Depuis quelques années, le Syndicat Intercommunal des Dunes de Flandre a conclu avec l'Office de Tourisme et des Congrès de Dunkerque Dunes de Flandre des conventions pour la vente de prestations nautiques et de séjours proposés par les centres d'hébergement.

Afin de permettre la continuité de ces partenariats, il est proposé de les poursuivre en autorisant la signature de conventions avec l'office de tourisme intercommunal appelé à se substituer aux offices existants sur le territoire du SIDF.

Le Comité Syndical,

- Ouï l'exposé qui précède et après en avoir délibéré,
- Approuve les présentes dispositions,
- Autorise le Président ou un Vice-Président à signer les avenants ainsi que tout document à intervenir.

ADOPTE

Adressé à M. le Sous-Préfet
Et publié le **26 NOV. 2018**

Fait à Dunkerque, le 15 novembre 2018
POUR EXTRAIT CONFORME
Le Président,


Frédéric VANHILLE.



République Française
Département du Nord
Syndicat Intercommunal
Des Dunes de Flandre

EXTRAIT
Du Registre des Délibérations du
Comité Syndical
Du Syndicat Intercommunal des
Dunes de Flandre

Comité convoqué le : 8 novembre 2018

Nombre de membres du Comité en exercice : 8

Séance du jeudi 15 novembre 2018 – 18 h 00

Président : Monsieur Frédéric VANHILLE

Secrétaire : Monsieur Grégory EVRARD

ETAIENT PRESENTS :

Titulaires : Frédéric VANHILLE – Bernard WEISBECKER - Thierry WALLYN – Patrice BERTELOOT

Suppléants :

ABSENTS EXCUSES :

Titulaires : Patrice VERGRIETE – Bertrand LEYS - Paul CHRISTOPHE – Alexandra DEMAIRÉ.

Suppléants : Jean-Yves FREMONT - Edith DAVID – Laurent MAZOUNI - Bruno DEMAN – Florence VANHILLE a donné pouvoir à Thierry WALLYN.

ASSISTAIENT A LA REUNION :

Suppléants : Martine ARLABOSSE – Catherine VERLYNDE - Grégory EVRARD.